



Montréal, le 17 décembre 2004

Madame Denise Lamontagne, avocate  
Secrétaire de la Commission des affaires sociales  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
3<sup>e</sup> étage, bureau 3.14  
Québec (Québec) G1A 1A3

Union des artistes  
1441, boul. René-Lévesque Ouest  
Bureau 400  
Montréal (Québec)  
H3G 1T7  
Tél. : (514) 288-6682  
Canada : 1-877-288-6682  
Téléc. : (514) 285-6762  
www.uniondesartistes.com

Madame,

L'Union des artistes désire présenter une intervention dans le cadre de la consultation générale portant sur le document intitulé *Vers un nouveau contrat social pour l'Égalité entre les femmes et les hommes*. L'égalité entre les femmes et les hommes a toujours été une des préoccupations de l'UDA qui doit défendre les intérêts socioéconomiques de ses membres, de tous ses membres.

Le monde des arts et de la culture a toujours été perçu comme étant précurseur de tendances et les artistes comme faisant avancer leur époque. Il existe pourtant dans ce milieu, comme dans les autres, des inégalités surprenantes entre les conditions économiques des hommes et des femmes.

Le document du Conseil du Statut de la femme fait état des stéréotypes sexuels dans les vidéo-clips, dans les magazines et dans la publicité, même si on s'entend pour affirmer que les modèles positifs sont de plus en plus nombreux en fiction.

En février 2004, le ministère de la Culture et des Communications publiait une étude intitulée « *Pour mieux vivre de l'art : portrait socioéconomique des artistes* ». Cette étude met en lumière diverses problématiques liées au monde des arts et de la culture et constate, notamment, que les artistes en arts visuels et en danse (en danse, les femmes sont majoritaires) sont les moins bien nantis du secteur avec des revenus moyens oscillant entre 18 000 \$ et 20 000 \$. De plus, contrairement à ce que nous serions portés de croire, les hommes sont plus nombreux que les femmes et représentent près de 60 % des artistes. La grande majorité des artistes sont âgés entre 25 et 54 ans avec une dominance pour les 35-44 ans.

Au cours de l'année 2003-2004, le Comité des femmes artistes interprètes de l'UDA s'est penché sur la situation financière réelle et concrète des artistes pour les années 2001 à 2003. Il était important de pouvoir compter sur des chiffres fiables et vérifiés afin d'établir des tangentes, des lignes directrices de la situation des femmes membres de l'UDA.

Il est important de noter que les revenus comptabilisés dans le présent rapport sont exclusivement tirés des contrats UDA pour un travail artistique professionnel. Les autres revenus que plusieurs membres doivent tirer d'un autre métier, ne figurent pas dans cette étude.

580, Grande Allée Est  
Bureau 350  
Québec (Québec)  
G1R 2K2  
Tél. : (418) 523-4241  
Téléc. : (418) 523-0168  
Téléc. : (514) 285-6790

625 Church Street  
Suite 103  
Toronto, Ontario  
M4Y 2G1  
Tel. : (416) 485-7670  
Fax : (416) 485-9063  
Fax : (514) 285-6791

Nous nous attarderons davantage sur ce qui est significatif pour les femmes, en ce qui touche aux éléments suivants :

- la représentation des femmes au sein de l'Union, en tenant compte des différents secteurs d'activité et de la répartition selon l'âge ;
- La répartition des membres selon la classe de revenu, le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité ;
- les cachets versés aux membres dans les différents secteurs et l'évolution de leur revenu moyen selon le sexe et l'âge, depuis 1999.

### 1. La sous-représentation des femmes au sein de l'Union des artistes

Premier constat, les femmes demeurent sous représentées en terme de nombre au sein de l'UDA. Elles ne constituent que 47 % du total des membres de l'Union. Parmi les membres qui ont tiré un revenu d'artiste sous juridiction UDA, les femmes ne représentent en moyenne que 45 % de chacun des groupes d'âge. Les femmes *de plus de 45 ans* ne comptent que pour 35 % des membres de ce groupe d'âge qui ont tiré un revenu au cours de l'année 2001 ; cette proportion atteint 47 % chez les femmes *de moins de 45 ans*.

À l'exception du secteur de la danse, les femmes, toutes catégories d'âge confondues, sont toujours proportionnellement moins nombreuses dans chacun des secteurs d'activité considérés. Ce sont dans les secteurs du doublage (42 %), du film (42 %), du chant (40 %) et du multimédia (36 %) qu'elles sont le plus faiblement représentées. Elles sont, après l'âge de 45 ans, absentes des secteurs de la danse, du multimédia et du chant, et leur représentation au sein de chacun des autres secteurs considérés ne compte guère plus que pour le tiers des membres de ce groupe d'âge ayant tiré des revenus d'artistes sous juridiction UDA.

### 2. Le revenu des femmes membres de l'Union des artistes

Toutes catégories confondues, le revenu moyen des femmes de l'UDA en 2003 se chiffrait à 13 263 \$ comparativement à 17 601 \$ pour les hommes, soit 75,4 % du revenu des hommes ; ce qui donne, par exemple, **un écart de revenu de 32,7 %** (17 601 \$/13 263 \$) en faveur des hommes. À noter qu'en 1991, le revenu moyen des femmes était de 14 508 \$, et représentait 74,8 % du revenu moyen des hommes (19 410 \$). Le revenu moyen de tous les membres a donc baissé sensiblement depuis 1991.

On constate que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes est à peu près stable dans trois tranches d'âge, sauf entre 35 à 44 ans où les femmes n'obtiennent que 69 % du revenu moyen des hommes (14 669 \$/21 223 \$). *A contrario*, dans la tranche des 19 à 24 ans, les femmes sont avantagées, puisque le revenu des hommes représente 75 % (12 258 \$/16 346 \$) de celui de ces dernières. À souligner que pour cette tranche d'âge, les revenus totaux sont généralement moins élevés.

## Le revenu général

En 2003, les revenus n'atteignent pas 25 000 \$ chez la majorité des membres. En effet, 82,8 % des artistes retirent un revenu inférieur à 25 000 \$, (84,2 % des femmes (2 468/2 933) et 81,5 % des hommes (2 531/3 105). À noter : 68 % des membres ont un très faible revenu qui varie entre 0 et 10 000 \$, soit 70,1 % de femmes et 66,2 % d'hommes. On peut présumer qu'une forte proportion de membres doit compter sur une seconde source de revenu, sur un second emploi en dehors de l'UDA, pour assurer leur subsistance au-delà du seuil de pauvreté.

Seuls 8,6 % (521/6 038) des membres de l'Union touchent un revenu de 50 000 \$ et plus. Les femmes représentent 42 % de ce nombre en 2003.

## Le revenu par secteur :

### Doublage

Dans le secteur du doublage, les femmes sont particulièrement défavorisées. Elles n'y représentent que 29,4 % des membres tirant un revenu supérieur à 25 000 \$, alors qu'elles ne sont plus que 4 parmi les 20 artistes de ce secteur qui gagnent des revenus de 50 000 \$ et plus. Hommes comme femmes de plus de 45 ans ne représentent que 14,2 % (82/578) des membres ayant tiré un revenu de ce secteur d'activité. La situation favorise les hommes puisque leur ratio se situe à 2 pour 1 (H = 57/F = 25).

*Il est important de rappeler que les cachets dans le secteur du doublage sont calculés en fonction du nombre de lignes attribuées et que la rémunération par ligne est la même pour les hommes et les femmes. Le problème se situe donc à la fois au niveau des disparités dans le nombre de lignes attribuées aux personnages masculins et féminins et à la plus faible présence de femmes dans les films, en particulier dans les films américains. Cette réalité a une incidence tant sur les cachets moyens versés aux membres que sur les revenus moyens des interprètes féminins et masculins.*

### Publicité

Dans le secteur de la publicité, les femmes sont également moins nombreuses à atteindre un revenu de plus de 25 000 \$. Seulement 6,3 % d'entre elles y parviennent, alors que c'est le cas de 8,7 % des hommes. L'âge est ici aussi un facteur déterminant : les membres de plus de 45 ans ne comptent que pour 10,8 % des effectifs de ce secteur. Mais ce facteur est encore plus discriminant pour les femmes, puisque le ratio des hommes est là aussi de 2 pour 1 (H=218/F=143). On constate que l'âgisme est particulièrement marqué dans le secteur de la publicité.

### **Téléroman**

Le secteur du téléroman se démarque quelque peu des autres. On y retrouve la plus forte proportion d'artistes réalisant un revenu *supérieur à 25 000 \$*, soit 11,7 % (163/1 396) de femmes et 11,3 % (234/2 071) d'hommes. C'est le premier secteur où semble s'amorcer une parité entre les hommes et les femmes au niveau des revenus. Mais l'âge joue en défaveur des femmes quant à la représentation et aux revenus. Les femmes de *45 ans et plus* ne représentent que 33,3 % des membres de cette catégorie d'âge tirant un revenu de ce secteur. Seulement 10,6 % (25/188) tirent un revenu de *25 000 \$ et plus*. Cette proportion atteint 13,2 % (31/188) chez les hommes.

### **Film (et certaines télé-séries)**

Dans le secteur film, seulement 1,7 % des femmes et 2,6 % des hommes bénéficient d'un revenu *supérieur à 25 000 \$*. Sur les 31 artistes qui partagent cette situation, on retrouve 10 femmes (32 %) et 21 hommes (68 %).

### **Théâtre**

Enfin, dans le secteur du théâtre, 97,9 % des femmes et 95,3 % des hommes gagnent *moins de 25 000 \$*. La plupart n'arrivent même pas à obtenir un revenu supérieur à 10 000 \$ (83,2 % des femmes et 77,5 % des hommes). Ce secteur occupe 1 794 personnes, dont 45,5 % de ce nombre sont des femmes et 54,5 % sont des hommes. Ce dernier chiffre nous indique que le théâtre fait travailler beaucoup plus d'hommes que de femmes.

## **3. Répartition des cachets**

Pour l'année 2003, le cachet moyen des femmes dans chacun des secteurs considérés se situe systématiquement en dessous du cachet moyen des hommes, sauf dans le secteur du téléroman où l'écart se situe, en l'occurrence, à 10 \$, soit 1,1 % en faveur des femmes.

Par contre, les disparités selon le sexe sont plus marquées lorsque c'est le nombre de cachets versés aux membres qui est pris en considération. En effet, à l'exception des secteurs du chant et du chant classique, le nombre de cachets versés aux femmes dans tous les autres secteurs est significativement moindre. Le nombre de cachets versés respectivement aux femmes et aux hommes sont dans les secteurs du doublage (3 350/5 980), du film (1 738 / 585), de la publicité (4 965/6 980) et du théâtre (2 904 /3 778).

Enfin, dans le secteur du téléroman – où femmes et hommes obtiennent, en pratique, le même cachet moyen – la situation demeure néanmoins au désavantage des premières du point de vue du nombre d'apparitions au cours de l'année 2003, puisqu'il y a un écart de 20 % entre le nombre de cachets versés aux femmes (n=15 927) et ceux versés aux hommes (n=19 914).

Bref, l'analyse des informations par rapport à la situation financière des femmes membres de l'Union des artistes nous amène à conclure que le problème principal est **la sous-représentation des femmes** dans plusieurs secteurs et le **nombre de cachets obtenus**.

L'écart observé au niveau du revenu moyen des membres de l'UDA entre les hommes et les femmes demeure substantiel. Cette disparité tient au fait que les femmes reçoivent un cachet moyen inférieur dans la plupart des secteurs et qu'elles obtiennent, sauf dans les domaines du chant et du chant classique, un nombre substantiellement moins élevé de cachets que les hommes. **La question de l'accès à l'emploi pour les femmes artistes reste donc une priorité pour ce qui est de l'avenir des femmes artistes.**

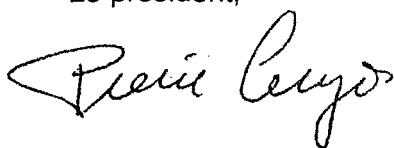
À noter que la situation tend à s'aggraver et ceci, de façon plus accentuée, chez les femmes de 45 ans et plus.

En effet, le revenu moyen des femmes membres de l'UDA est de 32,7 % inférieur à celui des hommes. À souligner que le nombre de contrats pour les femmes artistes est aussi d'environ 20 % inférieur au nombre de contrats masculins. Pour nous, l'enjeu de l'équité au travail pour les artistes est une de nos priorités.

Lors de notre comparution, nous voudrions approfondir davantage les conclusions de l'étude. Les pistes de solutions sont loin d'être évidentes et elles sont davantage axées sur des actions de sensibilisation

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Pierre Curzi'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'P' and a stylized 'C'.

Pierre Curzi

**Pierre**

Présentation : accompagné aujourd'hui de mesdames Denyse Marleau, auteure-compositeure-interprète et coordonatrice du Comité des femmes artistes interprètes de l'UDA ainsi que de la comédienne Geneviève Rioux, membre du comité.

Le comité des femmes est devenu un comité permanent en 2002. Ça fait des années qu'on réfléchit sur le rôle, le sort des femmes artistes interprètes à l'UDA.

Le rôle de l'UDA est de négocier des ententes collectives. Selon la Loi sur le statut de l'artiste on négocie des cachets minimaux ; vous comprendrez qu'ils sont les mêmes pour les hommes que pour les femmes. Le reste, les cachets plus élevés, sont le fruit de négociations individuelles entre l'artiste et le producteur.

Dans les années 90, certaines données étaient sorties sur le cachet des femmes dans les séries ; données qui avaient été décriées par beaucoup. En fait, les données étaient trop partielles pour pouvoir en tirer des conclusions claires; il s'agissait d'un sondage. Mais chose certaine déjà à l'époque, la masse salariale des membres de l'UDA démontrait un écart entre les hommes et les femmes. Il a existé de tout temps parce que les femmes travaillent moins.

Nous avons le désir de dresser un portrait concret de la situation financière des femmes, S'en est suivi un rapport réalisé conjointement avec l'Alliance de recherche IREF de l'UQAM.

Nous établissons présentement une mise à jour de l'étude pour 2004— mais pas de changement significatif

En 2004, le revenu moyen des femmes membres de l'UDA ne représente toujours que 76 % du revenu moyen des hommes (vs 78 % pour l'année 2003).

Les femmes interprètes ont moins de revenus en grande partie parce qu'elles ont accès à moins de rôles. En fait, en 2004, les femmes ont reçu 42 % des cachets alors qu'elles représentent 47 % des membres de l'UDA.

Dans le mémoire déposé par l'Union en décembre dernier, nous vous avons fourni beaucoup de données, donc pas nécessaire de le faire aujourd'hui.

Geneviève livrera un texte de Marie-Eve Gagnon, metteure-en-scène et auteure qui est également membre du comité des femmes de l'UDA.

---

## **Geneviève**

Demander que les rôles de femmes soient plus nombreux et en nombre équitable par rapport aux rôles masculins est une revendication qui va beaucoup plus loin qu'une lutte pour accroître les revenus des comédiennes. Revendiquer une place plus grande pour les femmes dans l'imaginaire collectif est une bataille essentielle pour la survie démocratique et économique de notre société. On n'a qu'à regarder l'histoire et à constater la corrélation qui existe entre la place des femmes dans une société donnée et le nombre et la teneur des personnages représentés dans les cultures de ces sociétés. Dans notre quête d'une plus grande équité entre les sexes, la bataille de l'imaginaire est aussi importante que celle des salaires et du soutien à la famille.

L'imaginaire collectif est ce qui influence le plus la perception que chacun se fait de sa place dans le monde. La réalité n'existe qu'à cause des perceptions que l'on s'en fait. Nous sommes « exposés » aux images, aux sons et aux mots de la culture à toutes les minutes de nos vies comment cela ne façonnerait-il pas notre perception de la réalité ? Nous avons des responsabilités envers les générations qui nous suivent. Comment sommes-nous en train de construire leur imaginaire ?

Deux questions fondamentales se posent toujours avec urgence en regard de la place des femmes en tant que « sujets » dans la culture.

**La première question** est celle du nombre ; les femmes sont sous-représentées comme sujet bien sûr, mais elles sont surtout sous-représentées tout court : les personnages féminins sont encore en nombre inférieur dans l'imaginaire collectif. Quand on fait le décompte des rôles distribués tant au théâtre qu'à la télévision et au cinéma, on constate très vite que les personnages féminins sont toujours moins nombreux que les personnages masculins. Cette image disproportionnée présente partout, continue à nourrir une pensée qui fait des femmes des citoyennes moins présentes, moins actives, moins visibles donc moins importantes. Cet état de fait est inquiétant car on voit en consultant le site de Statistique Canada que la population canadienne compte légèrement plus de femmes que d'hommes.

**La deuxième question** est celle de « comment » sont représentées les femmes dans la culture.

Permettez-nous de revenir sur des lieux communs tenaces et de commencer avec ce qui saute aux yeux : « l'apparence » des personnages présentés. Trop souvent les femmes représentées sont belles et jeunes. D'ailleurs, à l'UDA, la seule catégorie d'âge où les femmes ont des cachets moyens légèrement supérieurs aux hommes est celle des 19 à 24 ans. Dans toutes les autres catégories d'âge, les cachets moyens des hommes restent supérieurs.

En effet, nos données indiquent que pour les catégories d'âge, « moins de 19 ans » et « 25-34 ans », les cachets moyens des hommes dans les autres catégories demeurent supérieurs.

Rien de nouveau direz-vous et il faudrait être idiot pour haïr cette fascination millénaire qu'exerce la beauté sur la plupart des êtres humains. Bien sûr, c'est dans notre nature d'être attiré par la beauté. Par contre, le réflexe schizophrénique de nos sociétés vieillissantes qui refuse de se regarder dans le miroir est relativement récent et plus inquiétant. L'âgisme est un problème qui, paradoxalement, s'aggrave à mesure que la population vieillit. Les femmes en souffrent le plus. Un exemple parmi tant d'autres, le paysage publicitaire, un des plus puissants dans la construction des automatismes de la pensée, exclut presque totalement les femmes de plus de 45 ans. En nous montrant très peu de femmes de plus de 45 ans, la culture occulte une partie sans cesse grandissante de la population, cette quasi-disparition envoie le message qu'avancer en âge est une dépossession, un appauvrissement de sa valeur comme être social et associe encore une fois valeur de la femme avec son attrait sexuel.

Parlons maintenant de ce que ces **personnages féminins font**.

Trop souvent ils sont le complément du masculin, la « blonde de », la « mère de »...L'homme étant présenté comme vecteur de l'expérience et la femme comme accessoire à cette expérience. Bien sûr c'est une manière d'aborder la réalité qui est valable mais elle ne doit plus être la seule. Nous réclamons un équilibre entre présence féminine et masculine, mais nous ne voulons surtout pas faire œuvre d'angélisme et souhaiter des personnages de femmes nécessairement positifs qui serviraient à prouver une prétendue

supériorité morale de la femme. Non, nous souhaitons voir **PLUS** de personnages féminins, des femmes comme celles que nous côtoyons tous les jours. Des femmes jeunes, des femmes vieilles, des femmes complexes, parfois monstrueuses, parfois saintes, parfois médiocres, parfois géniales, parfois ordinaires et banales, parfois héroïques, parfois hilarantes, parfois sombres mais toujours au cœur de l'expérience humaine.

Il est urgent de sensibiliser les décideurs qui façonneront l'imaginaire collectif à la nécessité de mettre en place des mécanismes favorisant le principe d'équité entre hommes et femmes et ce, sans préjudice à la liberté d'expression.

"La bataille de l'imaginaire doit être gagnée."

---

## **Denyse**

Nous avons donc fait trois constats majeurs en comparant les données 2001-2003 avec les nouvelles données de 2004.

- Le métier est marqué par l'âgisme, surtout pour les femmes
- Il y a écart dans le revenu moyen au détriment des femmes
- Il y a disparité substantielle au niveau du nombre de cachets versés selon le sexe

Il est urgent de sensibiliser les décideurs qui façonneront l'imaginaire collectif à la nécessité de mettre en place des mécanismes favorisant le principe d'équité entre hommes et femmes et ce, **sans préjudice à la liberté d'expression.**

Mais quels sont les mécanismes susceptibles de favoriser l'équité, c'est la question que nous nous posons. Présentement, nous sommes encore à l'étape de la sensibilisation.

Déjà, nous avons rencontré la ministre de la culture et des communications, madame Lyne Beauchamp qui nous appuie dans nos démarches ; nous avons rencontré le comité permanent sur la condition socio-économique des artistes ; nous avons un engagement du Conseil des arts et des lettres du Québec de colliger les informations sur les revenus des femmes artistes ; nous rencontrerons sous peu le directeur général de la SODEC ; nous avons rencontré les directeurs de la programmation de la Société Radio-Canada.

D'autres rencontres auront lieu au cours de la prochaine année au cours desquelles nous discuterons de ce dossier.

- Nous croyons que le fait pour chacun et chacune des créateurs, programmeurs, producteurs de se poser des questions : Est-ce que j'offre une programmation qui donne une chance équitable aux femmes et aux hommes ? Est-ce que je

paie un cachet équitable en fonction du rôle qui est demandé ?  
De se poser ces questions donc, donne un recul bénéfique qui permettrait de réajuster le tir.

- Il faut aussi savoir souligner et reconnaître le travail d'un producteur, programmeur ou organisme qui met de l'avant des productions qui présentent une grande quantité de femmes.
- Il faut que nos institutions comme le Conseil des arts et des lettres ainsi que la SODEC colligent les informations sur le nombre des femmes artistes –créatrices ainsi que leurs revenus auprès des entreprises qui reçoivent de l'argent de l'état. Pas pour leur taper sur les doigts s'ils ne rentrent pas dans les rangs, pas au risque de brimer la créativité de chacun, seulement pour analyser concrètement la nature du problème d'équité chez les artistes. Ensuite, nous serons en mesure d'agir plus concrètement.

Mais avant tout, il ne faut pas craindre d'en discuter ouvertement, car il est essentiel pour tous les hommes, pour toutes les femmes et pour nos enfants que la viabilité démocratique et économique de notre société soit assurée par une représentation du réel qui en soit une d'équité, mais surtout une qui rend vraiment compte de toutes les facettes de l'expérience humaine. C'est ce que nous pouvons nous souhaiter de mieux.